

Arrêté fédéral portant approbation des modifications de la Liste LIX-Suisse-Liechtenstein dans le domaine des produits pharmaceutiques

Projet

du ...

L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,
vu les art. 54, al. 1, et 166, al. 2, de la Constitution¹,
vu le message annexé au rapport du 12 janvier 2011 sur la politique
économique extérieure 2010²,

arrête:

Art. 1

¹ Les modifications du 30 juillet 2010³ de la liste LIX-Suisse-Liechtenstein dans le domaine des produits pharmaceutiques sont approuvées (annexe).

² Le Conseil fédéral est habilité à notifier l'approbation des modifications à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Art. 2

Le présent arrêté n'est pas sujet au référendum en matière de traités internationaux.

¹ RS 101

² FF 2011 1315

³ La Liste LIX-Suisse-Liechtenstein existe uniquement en français et n'est légalement contraignante que dans cette version. Seule la présente modification fait l'objet d'une publication dans la feuille fédérale en tant que partie intégrante de l'arrêté fédéral sujet au référendum. On peut consulter la Liste ou s'en procurer un tiré à part auprès de l'Administration fédérale des douanes (Direction générale des douanes, Division principale du Tarif douanier, 3003 Bern, Téléfax: 031/322 78 72).

Modifications de la Liste LIX-Suisse-Liechtenstein dans le domaine des produits pharmaceutiques

N° du tarif	Description des produits	Taux consolidé du droit	Taux consolidé du droit (EAV)	Instrument juridique	Droits de négociateur primitifs	Instrument ayant introduit pour la première fois la concession dans une liste annexée à l'Accord général	Droits de négociateur initial pour des concessions antérieures	Période de mise en œuvre
1	2	3b	3c	4	5	6	7	9
		%						
		par 100 kg brut						
2843.	Métaux précieux à l'état colloïdal; composés inorganiques ou organiques de métaux précieux, de constitution chimique définie ou non; amalgames de métaux précieux: – composés d'argent: – – autres	0.00	0.0			G/67		
2910.	Epoxydes, époxy-alcools, époxy-phénols et époxy-éthers, avec trois atomes dans le cycle, et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés: – méthylloxirane (oxyde de propylène)	0.00	0.0			G/67		
2921.	Composés à fonction amine: – polyamines aromatiques et leurs dérivés; sels de ces produits: – – o-, m-, p-phénylènediamine, diaminotoluènes, et leurs dérivés; sels de ces produits: – – produits selon listes in fine – – – autres	0.00 1.00	0.0 0.1			G/67 G/67		